



## Probleme de remboursement capital deces avec aviva

Par francis, le 21/06/2012 à 20:27

Bonjour,

MON PERE A SOUSCRIT UN CAPITAL DECES AVIVA AU MOIS DE FEVRIER 2011 POUR UNE SOMME DE 6000 EUROS DONT JE SUIS L UNIQUE BENEFICIAIRE, IL A SIGNE UN CONTRAT ET UN QUESTIONNAIRE SANTE EN CONFIRMANT QU'IL N'ETAIT PAS MALADE SAUF DU COEUR. Tous les mois on lui a prélevé la somme de 150 euros. En date du mois de Mai, il contacte AVIVA pour augmenter le capital décès à 8000 euros, ce que fait AVIVA sans problème En date du 04.12.12 il se fait opérer pour une opération de l'aorte qui le met pendant 15 jours dans un comas qui le fait décéder le 24.12.12, une fois AVIVA avisé et une fois les documents joints, AVIVA refuse de me payer mon capital décès.

Lorsque je leur demande les raisons et après plusieurs courriers il me disent à la première version que mon père sachant qu'il était malade ne devait pas souscrire, ou alors que si mon père était décédé un an pile après la souscription de son contrat j'aurai touché l'argent ou bien alors que un mois après la signature de son contrat AVIVA s'est rendue compte qu'il ne rentrait pas dans leur cadre d'adhérent et ne répondait pas au critère et donc ne pouvait le prendre en compte et donc ne prenait pas sa demande en compte, le problème est qu'il n'a jamais été prévenu et que jusqu'au mois de sa mort il a été prélevé de 150 euros. Aviva me propose de me rembourser les sommes prélevés soit 1100 euros moyennant un certificat d'hérédité qui coute 400 euros ce qui laisse 700 euros a diviser avec mes deux frères soit 250 euros chacun alors que mon père ne me voulais que moi comme heritier comme stipulé sur contrat. La je n'en peut plus je suis en dépression car après six mois le décès de mon père je n'ai toujours rien et me bats pour que cette argent me soit du sans que mes frères en profite comme les volontés de mon père le précisait.

J ecompte sur vous vous êtes mon unique sauveur.

Par **oip**, le **02/07/2012** à **05:57**

[http://cos-clan.com/index.php?site=news\\_comments&newsID=245](http://cos-clan.com/index.php?site=news_comments&newsID=245)